



emplois  
francs

LA COMPÉTENCE AU CŒUR DE NOS QUARTIERS

# Vous souhaitez recruter ? Pensez aux emplois francs !

Chef d'entreprise, responsable d'association ?

**Grâce au dispositif emplois francs, bénéficiez d'une aide financière** pour toute embauche d'un demandeur d'emploi ou d'un jeune suivi par une mission locale résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville :

- ▶ **15 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI**
- ▶ **5 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois**

Tout savoir sur les conditions  
[travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs](http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs)

emplois  
francs

  
pôle emploi

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES